

Département
du Doubs

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

N° 26/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 avril 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 avril 2019,

Objet de la délibération :
Compte Administratif Budget
Maison de santé 2018

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	63
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	3
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	77

Résultat du vote	
- Pour :	77
- Contre :	
- Abstention :	

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Mareschal Claude à Mme Viprey Chantal, M. Marechal Philippe à M. Bourgon Jean-Michel, M. Porteret Jean-Claude à M. Daudey Pierre, M. Maire Pierre à M. Bole Léon, Mme Paquiez Patricia à M. Cagnino Jean-Marc, M. Dard Pierre à Chatelain Claude, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Galmiche Christelle, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Paul Jacques à M. Hebert Guy, M. Faivre-Pierret Christophe à M. Groshenry Maxime, M. Bourquin Michel à M. Quété Gérard

Suppléé(e)s M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier

Excusé(e)s Mme Berger Danièle, Ms. Dugourd Pascal & Demesmay Maurice

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Bardey Philippe, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Danguy Alain, Simon Gilles, Bruchon Pierre & Bonnefoi Frédéric

Absent(e)s

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Daniel Pernin, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mme Sarah FAIVRE, 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes Loue-Lison, donne lecture aux conseillers communautaires, après que M. Le Président se soit retiré, du Compte Administratif 2018 du budget Maison de Santé qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
115 517,84	97 415,72	-18 102,12
Report déficit 2017		-28 264,85
Résultat cumulé 2018		-46 366,97
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Résultat
940 335,06	966 268,85	25 933,79
Report déficit 2017		- 26 174,37
Résultat cumulé 2018		- 240,58

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190410-26-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019

Elle propose à l'assemblée d'affecter les résultats de la manière suivante :

Report du déficit d'investissement Compte 001 (Dépenses d'investissement)	- 240,58€
Report du déficit de fonctionnement Compte 002 (Dépenses de fonctionnement)	- 46 366,97€

Les membres présents, à l'unanimité :

1. Approuvent le compte administratif 2018 du budget de la Maison de Santé dont le résultat de clôture cumulé des sections fait apparaître :
⇒ un déficit de - 46 607,55€

2. Décident d'affecter comme suit les résultats au budget Communauté de Communes Loue Lison 2018 :

Report du déficit d'investissement Compte 001 (Dépenses d'investissement)	- 240,58€
Report du déficit de fonctionnement Compte 002 (Dépenses de fonctionnement)	- 46 366,97€

Fait et délibéré en séance, le 10.04.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bassot
25290 ORVAULT
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190410-26-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019